

Association PasDeVentChezNous Avenir Boischautsud
La Villefranche, le 06/11/2026

Lettre du Président aux adhérents et sympathisants de l'association

Voila 10 ans que vous m'avez élu président de l'association PDVCN ABS. Avec un bureau resserré, l'appui des collectifs « Brandes et boccage » et « Indre Energies Responsables », nous avons combattu l'implantation des parcs éoliens partout dans l'Indre.
En particulier, nous avons conduit dans notre zone d'action (Argenton, Celon, Vigoux, Bazaiges) des opérations juridiques lourdes pour contrer les promoteurs éoliens. Notre action s'est également portée localement contre les projets photovoltaïques dès lors que ces derniers portaient gravement atteinte à la biodiversité et à notre souveraineté alimentaire.

Notre bilan est mitigé mais notre association est bien implantée dans l'espace médiatique ; je salue ici le travail remarquable réalisé sans relâche par Sébastien CAMUZAT au travers du développement de notre site internet www.avenirboischautsud.fr. Deux projets de parcs éoliens nous ont particulièrement occupé :

Le premier : « les Portes de la Brenne » situé sur les hauteurs d'Argenton sur Creuse. Bien que nous ayons gagné le jugement en Appel, le promoteur nous a emmené devant le Conseil d'Etat pour finalement voir son pourvoi rejeté. Cette victoire n'a pas refroidi les ardeurs du promoteur, au contraire ! Il est revenu avec un second projet : le parc éolien « Les Sables ».

Le second : « Les Sables », situé sur les communes de Vigoux et Bazaiges, a mobilisé toute notre énergie pendant 10 ans. Après avoir perdu notre recours en Appel, nous avons conduit une action en « tierce opposition » avec 24 riverains (dont deux communes Saint Gilles et Celon) devant le Conseil d'Etat. Hélas notre pourvoi a été rejeté en octobre dernier. Cela met donc fin à tous les recours possibles et permet au promoteur de construire le Parc. Les baux vont donc être signés début 2027. Et après le lancement des appels d'offre, les travaux vont démarrer en 2028 en vue d'une mise en exploitation du parc au second semestre 2029.

Les conséquences sont importantes. Au plan social, il y a une très forte colère dans les hameaux du Breuil, du Malisset et de Varenne. Les habitants se sentent trahis alors que le préfet de l'Indre avait signé en 2020 un arrêté de refus. Le cadre de vie des habitants va être foncièrement modifié. Au plan touristique et culturel, la vallée de la Creuse va être impactée ; la vallée Noir (vallée des peintres) va être clairement touchée car c'est la porte ouverte à l'implantation d'autres parcs éoliens dans tout le Boischaut méridional. Au niveau de la biodiversité, le secteur boccagé va une fois de plus être remodelé : arrachage des haies, enfouissement de bloc de béton dans le sol (1500 tonnes de bêton par éolienne), artificialisation des sols, destruction de l'avifaune, …

Je tiens ici à vous remercier de votre confiance et à saluer l'action indéfectible du bureau de l'association. Nous n'avons pas tout réussi ; il faut à présent qu'une nouvelle équipe prenne le relai. Pour ma part, je suis usé par 10 années de procédure et ne souhaite pas me représenter.

Signé

Jean PANEL
Président de « PDVCN – ABS »